

TERMES DE REFERENCE

Mission n°22SANIC847

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui à la mise en œuvre de la feuille de route régionale en matière de DSSR dans le cadre du Forum Génération Egalité au Burkina Faso, Bénin, Togo, Guinée, Niger, Mali, Sénégal		
Composante(s)	RSS		
Thématique(s)	Accès Financement		
Identité du / des Bénéficiaire(s)	Ministère de la santé et de l'hygiène publique		
Pays d'intervention	Burkina Faso		
Subventions FM concernées (NFM3 2021-2023)			
Grants	Récipiendaires Principaux	Budget alloué (euros)	Budget décaissé au 31/12/2021
Tuberculose	Programme d'appui au Développement Sanitaire (PADS)	10 298 113	3 668 561.08 Rating: B1
VIH/TB	Initiative Privé Communautaire de lutte contre le SIDA (IPC) NGO	8 510 440	2 814 174.84 Rating: B1
RSS	Programme d'appui au développement Sanitaire (PADS)	209 944 179.79	60 452 824.57 Rating: A2
Paludisme			
Total		264 037 820.79	77 984 207.17
C19RM	Inclus dans le grant RSS/Palu	52 638 313 (included)	(included)
Nombre total estimé de jours d'expertise	75 jours (contractualisation forfaitaire)		
Date estimée de remise des livrables	01/03/2024		

II. Justification de la mission

Le Forum Génération Egalité (FGE), rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes, s'est tenu du 30 juin au 2 juillet 2021 à Paris. Il a été organisé par ONU-Femmes et co-présidé par la France et le Mexique¹.

L'objectif principal de ce forum visait à élaborer un programme de mesures concrètes pour atteindre cette égalité au cours de la décennie d'action des Nations Unies (2021-2030).

Dans l'optique d'atteindre cet objectif, six coalitions multi-acteurs ont été créées dont celle portant sur les Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) pour laquelle le Burkina Faso est co-président aux côtés de la France, du Danemark, de l'Argentine, de la Macédoine du Nord et d'organisations internationales. Cette coalition a initié des réflexions en collaboration avec cinq autres pays de la sous-région (Bénin, Togo, Guinée, Niger, Mali) qui ont abouti à l'adoption d'engagements² permettant le développement et la mise à l'échelle de politiques publiques favorables aux DSSR au cours des dix prochaines années. Le Sénégal vient d'intégrer l'initiative régionale, portant à 7 le nombre de pays concernés. La coordination de la coalition régionale est basée à Ouagadougou au sein du Ministère de la santé et de l'hygiène publique.

¹ Le FGE visait à :

- célébrer le 25^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, principal document de politique mondiale en faveur des droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR), de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes
- commémorer les 20 ans de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les droits des femmes, la paix, et la sécurité et les 5 ans des Objectifs de développement durable (ODD).

² Ces engagements portent sur 4 axes stratégiques à savoir : 1) développer l'Éducation à la Vie Familiale (EVF), 2) accroître la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité des services complets de santé de la reproduction, 3) augmenter l'accès au processus décisionnel de santé sexuelle et reproductive, 4) accroître la responsabilisation, la participation et le soutien des OSC qui œuvrent pour l'amélioration des Droits et Santé Sexuels et Reproductifs.

Au niveau régional, ces engagements appuient et réaffirment les cadres existants, notamment les suivants : Partenariat de Ouagadougou (PO)³, Family Planning 2030⁴, ODD⁵, Conférence internationale sur la planification familiale (CIPF)⁶, CIPD+25⁷, Agenda 2063⁸ & Feuille de route⁹ de l'Union africaine (UA)...

La mise en œuvre de ces engagements prévoit en effet de renforcer les cadres et les environnements politiques nationaux et mais également favoriser la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial en termes de Renforcement des Systèmes de Santé (RSS), de lutte contre les pandémies et comorbidités associées¹⁰.

Les défis à relever restant encore conséquents, la réalisation de ces engagements reste décisive :

Selon les données de la plateforme « Countdown to 2030¹¹ », l'Indice Composite de Couverture (ICC) qui mesure la moyenne pondérée de la couverture de huit interventions en soins génésiques, maternels, vaccination des enfants, et prise en charge des maladies infantiles, s'élève à 50% pour l'ensemble des pays du Partenariat de Ouagadougou (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo). Ces données indiquent également de fortes disparités selon les niveaux socioéconomiques.

Dans le domaine spécifique de la Planification familiale, les données Track 20¹² de 2021 indiquent un taux de prévalence contraceptive, méthodes modernes (TPCM)¹³ de 20% soit une augmentation de 8 points entre 2011 et 2021.

Malgré ces progrès, les pays francophones d'Afrique connaissent de nombreuses difficultés dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive (SSR), surtout pour les femmes et les jeunes. En effet, l'accès aux services et informations sur la SSR y est limité et l'utilisation des méthodes modernes de planification familiale (PF) demeure faible. Le mariage précoce des filles et les grossesses à risques sont fréquents. Notons la pratique des avortements provoqués non sécurisés du fait des grossesses non désirées qui surviennent dans un contexte où les besoins non satisfaits en PF sont élevés. Ces obstacles constituent autant de défis pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale dans ces pays touchés par des crises humanitaires multiformes (climatique, économique, alimentaire, sanitaire et sécuritaire). Au regard de ce contexte, les pays de la sous-région sont fortement engagés dans la promotion des DSSR des jeunes, adolescent(e)s et femmes. Dans ce cadre, ils ont souscrit en 2012, 2017, 2019 à plusieurs engagements (FP2020 et de la CIPD+25 de Nairobi).

Le bilan de mise en œuvre de ces engagements reste mitigé selon les pays car il n'y a pas de consortium ni de feuille de route commune aux pays ; ce qui rend les progrès insuffisants. Dans le souci de poursuivre les efforts déjà entrepris, les sept pays de la sous-région ouest africaine francophone (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ont, à la faveur de FP2030 et du FGE, pris de nouveaux engagements (8 au total) pour réduire les inégalités sociales de santé et plus particulièrement renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes. La probabilité est plus grande d'obtenir de bons résultats car les pays se mettent ensemble pour relever ces défis communs et ont créé un Comité régional de coordination du Forum Génération (FGE).

Dans ce cadre, le Comité régional de coordination du Forum Génération (FGE), basé au Ministère de la santé et de l'hygiène publique du Burkina Faso (via son Programme de santé sexuelle et reproductive), a fait une demande d'appui technique à L'Initiative (Expertise France) afin de mobiliser un expert en DSSR en vue de :

- Appuyer l'opérationnalisation du plan d'action régional & à la priorisation des besoins
- Mettre en place des coordinations multisectorielles nationales
- Appuyer l'animation de la coordination
- Elaborer les rapports de progrès des engagements pris, par une revue annuelle

³ <https://partenariatouaga.org/>

⁴ <https://fp2030.org/fr>

⁵ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

⁶ <https://icfp2022.org/fr/>

⁷ <https://www.un.org/fr/conferences/population/nairobi2019>

⁸ <https://au.int/fr/agenda2063/projets-phares>

⁹ Feuille de route de l'UA intitulée « tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse »

¹⁰ Notamment assurer l'accès équitable à des services complets de SR de qualité y compris le VIH et leur utilisation ; renforcer les compétences des personnels de santé et les capacités des autres acteurs ; soutenir la mobilisation des ressources pour le financement de la SSR ; renforcer le leadership et la gouvernance à travers les réformes sur les droits en matière de SSR ; promouvoir la santé sexuelle et reproductive chez les adolescents et les jeunes ; Intégration des services : La recommandation n°4 vise à renforcer dans chaque pays les unités de soins intégrés y compris en situation de crise humanitaire afin d'améliorer l'accès des populations à des services complets de SR de qualité y compris la prévention, le dépistage et la prise en charge PVIH ; Respect des droits humains : Education à la vie familiale, dialogue social inclusif sur l'abandon des violences basées sur le genre ; Réduction des inégalités sociales de santé notamment l'accès des groupes les plus vulnérables aux services de SSR/IST/VIH.

¹¹ <https://www.countdown2030.org/>

¹² <https://www.track20.org/>

¹³ <http://2015-2016progress-fr.familyplanning2020.org/page/mesures/indicateurs-de-base>

III. Objectif(s) et résultats attendus

Objectif Général :

Appuyer les pays à la mise en oeuvre de la feuille de route régionale pour l'atteinte des engagements relatifs aux DSSR dans le cadre du FGE

<p>OS1 : Appuyer la priorisation des besoins & l'opérationnalisation des plans d'actions nationaux et du plan régional</p>	<p>OS2 : Mettre en place et renforcer les coordinations multisectorielles nationales</p>	<p>OS3 : Renforcer la coordination du comité régional & Appuyer l'animation</p>	<p>OS4 : Elaborer les rapports de progrès des engagements pris, revue annuelle</p>
---	---	--	---

Résultats attendus :

- Les plans d'action nationaux sont priorisés, budgétisés, opérationnels et mis en œuvre (mobilisation de ressources inclus)
- Le plan d'action régional est priorisé, budgétisé, opérationnel et mis en œuvre (mobilisation de ressources inclus)
- Les coordinations nationales multisectorielles sont en place et opérationnelles
- La coordination régionale est dynamisée, renforcée et opérationnelle
- Le suivi du plan d'action régional est assuré
- Un environnement favorable à la mise en œuvre des engagements pris dans chaque pays et au niveau régional (réformes politiques, révision des cadres juridiques nationaux et régionaux, implication des communautés régionales) est favorisé
- Les acteurs nationaux, régionaux et internationaux sont mobilisés autour des engagements FGE/DSSR
- Une bonne coordination des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des engagements à tous les niveaux (local, national, régional et international) est assurée
- La redevabilité des pays vis-à-vis des engagements pris (Motion Tracker et autres mécanismes de suivi des engagements) est renforcée

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les expert.e.s définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

IV. Description de la mission

1) Grandes Etapes et Activités de la mission

Les grandes étapes mentionnées ci-après doivent servir de base à la proposition de calendrier de travail et d'offre méthodologique. L'expert aura à conduire ou participer aux activités suivantes :

- Elaborer le plan de travail 2023 du CCR-FGE
- Appui à la mise en place des coordinations nationales FGE
- Appui à l'élaboration des plans de travail 2022-2026 des coordinations nationales FGE
- Appui à l'élaboration des plans d'action 2023 des pays
- Appui à l'organisation des réunions de coordination régionale du CCR-FGE
- Appui à l'élaboration du plan de mobilisation des ressources
- Appui à la mobilisation de ressources ainsi qu'à l'opérationnalisation et à la mise en œuvre des plans élaborés
- Appui à l'organisation de la revue annuelle de mise en œuvre de la feuille de route régionale FGE
- Appui technique pour l'élaboration des rapports de progrès 2023 des pays membres
- Appui à l'élaboration du rapport annuel consolidé 2023 de mise en œuvre de la feuille de route régionale
- Appui à l'organisation des missions officielles du CCR-FGE,
- Appui aux activités d'influence politique et de plaidoyer relatives au plaidoyer.

2) Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission

En vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par le.s bénéficiaire.s, le.s expert.e.s devront porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. Le.s expert.e.s devront proposer une approche méthodologique dans leur offre technique qui sera discuté.e et validé.e avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

3) Livrables attendus

- Note de cadrage méthodologique et calendrier de la mission
- Comptes rendus des réunions et ateliers
- Plan de travail 2023 du CCR-FGE
- Rapport synthèse de mise en place des coordinations nationales FGE
- Plans de travail 2022-2026 des coordinations nationales FGE
- Rapport des réunions de coordination régionale du CCR-FGE
- Rapport de la revue annuelle de mise en œuvre de la feuille de route régionale FGE
- Rapports de progrès 2022 des pays membres
- Rapport annuel consolidé de mise en œuvre de la feuille de route régionale
- Rapports de mission dans les pays
- Compte rendu (suivant le modèle fourni) par email à Expertise France après chaque grande étape de la mission et en fin de mission dans un délai de 10 jours. Ce compte-rendu, rédigé en français, sera diffusé à l'ensemble des partenaires de la mission après validation du ministère de la santé et de l'hygiène publique du Burkina Faso et d'Expertise France.

4) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'équipe d'expert.e.s

Dans le cadre de cette mission, Expertise France garantit la coordination aux côtés du bénéficiaire entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission, oriente et accompagne l'organisation du travail entre le.s expert.e.s, organise des points de suivi réguliers à minima avec le.s expert.e.s et valide l'atteinte des grandes étapes de la mission. Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre les expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

A noter qu'un Comité de Pilotage sera mis en place au démarrage de la présente mission et regroupera les principaux partenaires techniques et financiers impliqués dans le FGE (Partenariat de Ouagadougou, Fondation

Gates, MEAE, Fonds Muskoka ...) et ce à l'initiative d'Expertise France et du comité régional de coordination du FGE.

Rappelons que l'expert.e se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (le Conseiller Régional de Coopération en Santé) et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD).

3.3. Redevabilité de l'expert.e.

Le.s expert.e.s rapporteront directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France. Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission et devront être régulièrement transmis tant au bénéficiaire qu'à Expertise France. La dernière version des livrables est remise au bénéficiaire de la mission et à Expertise France qui confirmeront conjointement la validation finale de ces derniers.

V. **Lieu, Durée et Modalités d'exécution**

1) Date estimée de démarrage : 1er mars 2023

2) Durée de réalisation de la mission : 75 jours (valeur approximative, contractualisation au livrable)

Le bénéficiaire et Expertise France, sur proposition d'une offre technique de l'expert.e, valideront le calendrier de travail. La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par celui-ci.

3) Date estimée de remise des livrables : 01/03/2024

4) Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission mettra à la disposition de.s expert.e.s un local pour servir de bureau. Le.s expert.e.s seront responsables des autres aspects logistiques de leur mission sauf indication contraire d'Expertise France.

A noter que des missions sont prévues dans chacun des pays concernés (1 mission de 5 jours dans 6 pays).

En amont de chaque déplacement, les experts devront impérativement en informer Expertise France pour validation, maximum 10 jours à l'avance.

Le.s expert.e.s sont tenu.e.s de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sùreté des expert.e.s sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;
- Dans le pays sensibles, tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

VI. **Expertise et profil demandés**

1) Nombre d'experts : 1 expert international en DSSR (Expertise France encourage les candidatures féminines).

2) Profil de l'expert international en DSSR

Les profils nationaux ayant une expérience significative à l'international sur ces questions sont également encouragés à soumettre une candidature.

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants : Médecine, Santé publique, Sciences sociales, Coopération internationale => Spécialisation / Compétence dans le(s) secteur(s) : DSSR

- Excellentes qualités /capacités : de communication ; de travail en équipe et relationnel ; de transmission des savoirs & renforcement de capacité ; de supervision ; d'analyse et résolution des problèmes ; de prise de décision et d'initiative ; de leadership
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées : Etre formé à la prise en compte du genre

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 15 ans dans les DSSR
- Expérience professionnelle dans le secteur de la santé et plus spécifiquement en matière de DSSR d'au moins 10 ans dans les pays de l'Afrique de l'ouest.
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans une unité de coordination œuvrant dans la SSR/PF
- Excellente connaissance des initiatives et stratégies régionales/internationales en matière de DSSR
- Expérience(s) d'actions d'intégration du genre dans des missions et ou projets précédents

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience similaire à la mission de minimum 5 ans
- Excellente connaissance des pays concernés en matière de DSSR
- Expérience avérée dans la planification stratégique, la gestion, la supervision et la budgétisation en matière de DSSR impliquant la coordination avec de multiples institutions partenaires.
- Capacité démontrée à influencer, négocier et travailler en collaboration avec une multitude de parties prenantes : institutions gouvernementales, ONG, secteur privé, partenaires techniques et financiers.
- Une expérience antérieure et un succès dans le plaidoyer sont préférables, y compris la capacité de resauter efficacement avec les acteurs politiques, les décideurs et les médias.
- Avoir travaillé sur le FGE / Participation aux rencontres du FGE serait un atout

VII. Suivi-évaluation

Objectifs liés à la prise en compte du genre : le.s expert.e.s rendront compte de l'atteinte de ces objectifs dans le cadre du compte-rendu final de la mission.

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise, afin de pouvoir à terme mesurer l'atteinte des objectifs propres à la mission ainsi que l'évolution de la performance des programmes financés par le Fonds mondial.

Indicateurs de performance

Objectifs et Résultats de la mission	Indicateurs	Responsable	Source de vérification		
Objectif Général de la mission					
Appuyer les pays à la mise en œuvre de la feuille de route régionale pour l'atteinte des engagements relatifs aux DSSR dans le cadre du FGE	A définir ultérieurement	Equipe d'experts en lien avec les parties prenantes	Rapport d'étape Rapport final Livrables spécifiques		
Objectifs spécifiques					
Appuyer la priorisation des besoins & l'opérationnalisation des plans d'actions nationaux et du plan régional	A définir ultérieurement				
Mettre en place et renforcer les coordinations multisectorielles nationales	A définir ultérieurement				
Renforcer la coordination du comité régional & Appuyer l'animation	A définir ultérieurement				
Elaborer les rapports de progrès des engagements pris, revue annuelle	A définir ultérieurement				

VIII. Offre technique et financière

L'équipe d'expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. Une offre technique (15 pages maximum) comprenant :

- Le CV de chaque expert.e ;
- Une description du parcours et des expériences du/des expert.e.s en lien avec les présents termes de référence ;
- Leur compréhension de la situation actuelle des pays concernés en articulation avec les enjeux de la mission ;

- Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.

2. Une offre financière en Euros.